



MOTION EN VUE DE LA CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT "FORMATION ET PROMOTION DE LA RELÈVE"

Le Comité central dépose une motion en vue de la création d'un département pour la formation et la promotion de la relève, avec dotation d'un poste à 50%. Son financement doit être assuré par les dépenses de fonctionnement de la FSE. Le montant nécessaire à sa réalisation sera traité au point cotisations et taxes de l'ordre du jour.

Le coût de ce département se monte à environ CHF 66'000.- par an, y compris les prestations sociales et les frais professionnels. Il convient d'ajouter un coût d'environ CHF 10'000.- pour les offres de cours supplémentaires.

Justification

La FSE assiste depuis plusieurs années à une baisse régulière du nombre de ses membres. Cependant, ce recul s'observe presque exclusivement dans le groupe d'âge des 21-40 ans. Chez les juniors et les cadets, nous avons depuis plusieurs années un nombre constant, qui ne suffit pas à compenser les pertes chez les adultes. Nous devons améliorer les structures de travail en vue de la relève et augmenter de façon importante le nombre de membres cadets et juniors. Afin d'assurer la durabilité de cette activité, il faut créer un nouveau département «Formation et promotion de la relève». Nous devons disposer d'un tel service si nous voulons améliorer les perspectives d'avenir de la Fédération suisse des échecs.

En lien avec nos efforts actuels en vue de faire admettre les échecs chez Jeunesse + Sport (J+S), ce département revêtira une importance supplémentaire. D'une part, en cas d'admission nous aurons besoin d'un organe de gestion spécialisé J+S, que la FSE devra doter en personnel. D'autre part, après une admission définitive, tous les clubs et organisations qui disposent d'entraînements juniors assurés par un moniteur J+S pourront bénéficier d'un soutien financier direct de J+S. En plus, pour les cours de moniteurs J+S tout comme pour les autres cours de cadres, les participants peuvent prétendre à une allocation pour perte de gain. Pour son organe spécialisé J+S, la FSE pourra compter sur une prise en charge partielle des coûts par Office fédéral du sport (OFSP).

Le point central de ce département sera l'organisation et l'administration de cours de moniteurs et entraîneurs dans toute la Suisse. Il devra établir des contacts permanents avec la FIDE, Swiss Olympic et Jeunesse + Sport. Ce département peut également assurer des tâches importantes en tant que service de consultation pour les clubs, fédérations régionales et enseignants. En plus, après une admission chez J+S, il faudra mettre en place les infrastructures nécessaires à l'intérieur de la FSE afin de participer à l'élaboration de la documentation J+S.

Après une admission chez J+S, les possibilités de soutien dans chaque canton seront clairement améliorées. Beaucoup de cantons n'accordent de subventions sportives qu'aux associations et fédérations affiliées à J+S.

Nous demandons aux délégués d'approuver cette motion si importante pour notre avenir.



ANNEXE

Brève description du poste au département "Formation et promotion de la relève"

Taux d'activité: 50%
Langues: allemand, français
Lieu de travail: à convenir
Entrée en fonction: 1.3.2016 ou à convenir
Exigences: Bonnes connaissances du monde des échecs en Suisse,
Connaissances solides du jeu d'échecs
Aisance dans l'utilisation de PC, pratique dans l'utilisation de programmes Office
Bonnes capacités de communication, de travail en équipe, flexibilité.

Tâches:

- Gestion du département échecs J+S *
- Planification et réalisation de cours (moniteurs jeunesse, entraîneurs, arbitres)
- Soutien aux clubs et fédérations régionales
- Centre de coordination du jeu d'échecs scolaire, pour les enseignants et autorités
- Sessions, séminaires, représentation de la FSE chez Swiss Olympic, à l'OFSP
- Contacts avec la FIDE (jeu d'échecs scolaire, formation des entraîneurs et arbitres)
- Administration, représentation du département.

*Cela comprend:

A) Après une admission provisoire chez J+S:

Elaboration de structures de formation selon les lignes directrices de J+S, les fondements légaux et les objectifs de formation de la FSE (en collaboration avec J+S)

Définition des contenus de formation des différents modules (allemand + français)

Elaboration d'une documentation spécialisée et de matériel d'enseignement sur la base de la Méthode par étapes (allemand + français)

B) Après une admission définitive chez J+S:

Développement et supervision de la structure de formation.

Planification des cours de formation de base et de formation continue, en vue de disposer de suffisamment de moniteurs d'échecs J+S.

Gestion de ces cours

Formation de base et formation continue, ainsi que coordination des experts J+S et coachs J+S. Supervision de la qualité des cours de formation de base et de formation continue.